

ÉDUCATEURS
SPÉCIALISÉS
EN LIBÉRAL

Du métier au marché

L'installation en libéral d'éducateurs spécialisés et l'émergence de plateformes numériques proposant leurs services apportent des réponses à des familles sans solution. Ce nouveau statut séduit également certaines institutions. En l'absence de cadre et de charte éthique, il soulève pourtant de nombreuses questions.

L'ubérisation serait-elle une prochaine étape dans la marchandisation du travail social? « Peut-on m'aider? Je voudrais savoir: que puis-je faire pour aider ma fille, pour que la situation ne se dégrade pas? » Posté sur le forum de Doctissimo en janvier 2017, ce message émane d'une mère désespérée de voir son adolescente décrocher de l'école, se montrer violente, découcher... Décrivant une gamine qui se met en danger et refuse toute autorité, elle lance un SOS sur le Net faute de trouver autour d'elle une réponse à son désarroi. « Dans ma région, il est difficile d'obtenir un rendez-vous rapidement avec un pédopsychiatre. Elle est normalement prise en charge, mais le médecin chargé de la suivre est débordé et nous n'avons eu qu'une

consultation en huit ou neuf mois. Le dernier rendez-vous était en octobre et le prochain sera en février. Je viens de me tourner vers le centre médico-psychologique (CMP) où le délai d'attente est au minimum de six mois. Je vais reprendre contact avec la maison des ados, et j'ai contacté l'école des parents. »

En réponse, une éducatrice spécialisée évoque la possibilité de faire appel à un éducateur installé en libéral. La femme saisit la balle au bond: « J'habite la Loire-Atlantique, quelqu'un pourrait me transmettre les coordonnées de plusieurs éducateurs spécialisés du secteur. »

Cabinet éducation conseil, Top éduc corporation, Consult'éduc, Sefaireaider.com... il existe désormais des plateformes numériques qui mettent en relation

des familles en recherche d'accompagnement et des éducateurs spécialisés indépendants. Certaines sont des coquilles vides, des projets morts dans l'œuf car recourir au libéral dans le social n'est pas un réflexe. D'autres sites cachent une personne ou un binôme qui exerce dans un rayon de cent kilomètres et parvient à en vivre grâce à un réseau de partenaires: pédopsychiatre, assistants du service social...

Une minorité propose un réseau national de service éducatif sous forme de franchise ou en prélevant un pourcentage sur les prestations. Soutien à la parentalité, accompagnement personnalisé de personnes autistes, maintien à domicile d'adultes déficients intellectuels, activité d'éveil pour personnes porteuses de handicap, voire mise en place de dispositifs d'accueil de jeunes ou de personnes exilées... Les initiateurs de ces plateformes se présentent comme des innovateurs du social qui répondent à des besoins où l'État fait défaut. Ils se définissent comme coach familial, consultant éducatif, accompagnateur éducatif et social ou conseiller éducatif. Facturant entre 30 et 150 euros de l'heure, ces éducateurs ont généralement forgé leur expérience dans les institutions.

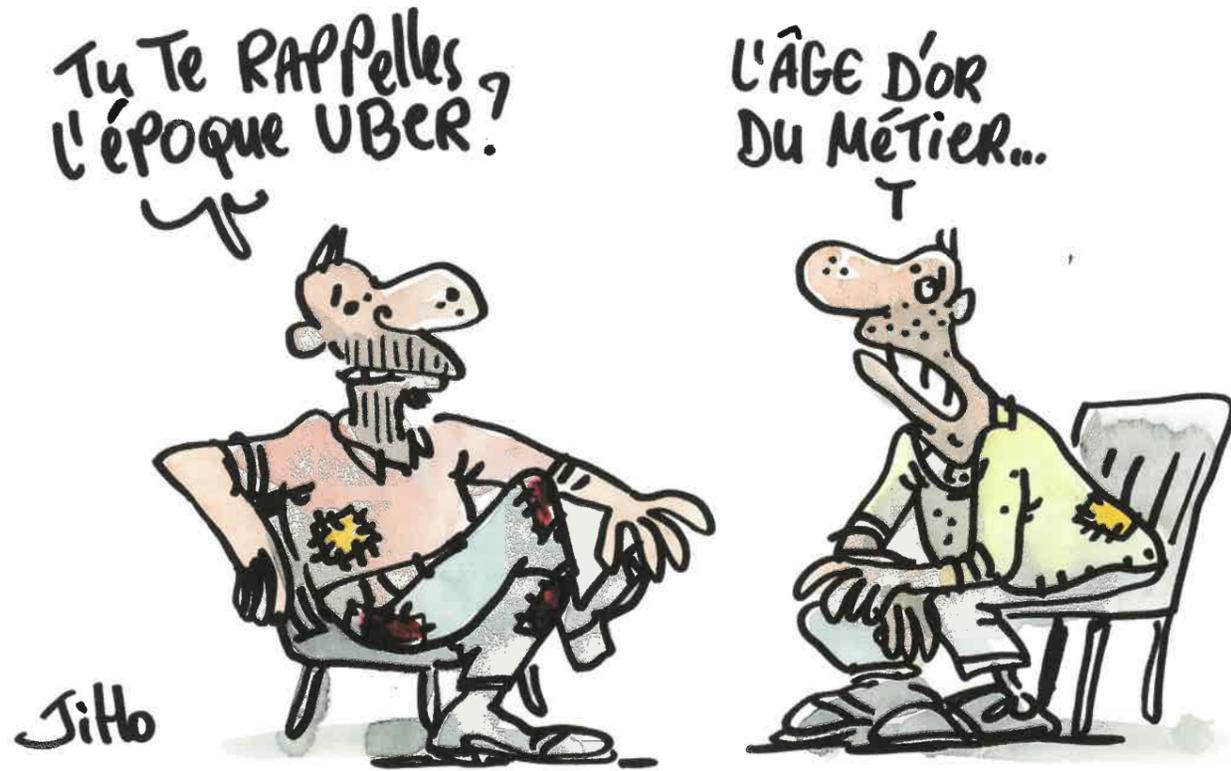
Beaucoup sont passés par l'intérim. Parfois, ils lui font concurrence en démarchant les structures où ils ont accompli des missions. Ils appâtent alors le client en baissant les tarifs grâce au statut d'auto-entrepreneur. Le désengagement financier des pouvoirs publics ouvre la porte à un service social à double vitesse, une forme d'ubérisation avec des prestations à la carte en fonction des besoins et des moyens.

L'ubérisation, innovation sociale

« On assiste à un changement du modèle économique du service social, l'éducatif devient un service sur lequel on peut faire du profit, ce choix idéologique signe la fin de la solidarité, explique Michel Chauvière, sociologue, auteur d'un ouvrage sur la marchandisation du social. Ça fait système. Il y a des régions qui demandent aux organismes de formation de cibler leur enseignement dans l'objectif de rendre performants les entrepreneurs sociaux. On va vers une logique de marché. Par exemple, sous prétexte que la France a du retard au niveau de l'autisme, il y a



EN 2030 LES ÉDUCATEURS SERONT TOUS BÉNÉVOLES



une volonté à terme de fermer les instituts médico-éducatifs et d'orienter les personnes accompagnées vers des plateformes. Elles y piocheront les services dont elles ont besoin, soit dans une institution, soit dans le libéral.»

Aller chez l'éducateur comme on va chez le psy? Recevoir à domicile un travailleur social comme un professeur particulier? Régler une prestation éducative comme n'importe quel service? L'installation en libéral d'éducateurs spécialisés change complètement le rapport à cette profession. « C'est renoncer aux principes d'égalité et de fraternité, ce n'est plus du travail social, c'est du coaching, déplore Gabrielle Garrigue du collectif Avenir Educ. C'est un opportunisme lié aux problématiques de terrain, certains s'enfuient vers ce mode d'intervention. Mais c'est aussi renoncer à lutter au sein des institutions pour le maintien d'un service public de proximité. S'il y a une attente d'un an pour obtenir un rendez-vous en CMP, la solution n'est certainement pas de combler ce manque en facturant sa prestation. Cette absence de

mise en perspective, de réflexion va à l'encontre d'un projet de société, du travail d'équipe, du tiers éducatif, bref de ce qui fonde le travail social. »

De son côté le président de l'Organisation nationale des éducateurs spécialisés, Jean-Marie Vauchez, remarque une double baisse de la protection. D'abord le statut d'auto-entrepreneur est particulièrement précaire. Ensuite, ces indépendants se retrouvent soumis à des risques professionnels sans pouvoir s'appuyer sur le cadre institutionnel.

« L'éducatif devient un service sur lequel on peut faire du profit. »

Michel Chauvière

Il y voit donc un choix par défaut. « À l'origine de ce mouvement, il y a des difficultés de deux ordres. D'une part, les jeunes diplômés ont de plus en plus de mal à se faire embaucher, parce que les professionnels de proximité sont de moins en moins qualifiés. D'autre part, il y a des professionnels qui fuient les institutions dont le mode managérial est de plus en plus déconnecté des réalités éducatives. Face à cette réalité, nous soutenons les collectifs de travailleurs sociaux indépendants qui cherchent à apporter un cadre éthique à cette pratique. >>>

TÉMOIGNAGES

« Je vois le rapport qualité-prix de l'accompagnement »

Après une expérience d'animateur dans les quartiers, puis l'obtention de son diplôme d'éducateur spécialisé en 2001, Djamel Guessoum découvre l'interim. En Seine-Saint-Denis, il travaille dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour sortants de prison, en mission locale et pour l'Aide sociale à l'enfance. « Je voyais la marchandisation du travail social, et je voulais prendre le train en marche. Ça ne me choque pas cette évolution du métier vers la prestation. Je suis passé très vite de l'idéologie au pragmatisme. »

En 2009, il prend le statut d'auto-entrepreneur et démarche les structures qui l'employaient en interim.

« Les boîtes de placement factureraient 38 à 40€ de l'heure, mais moi je ne touchais que la moitié. Alors j'ai proposé mes services pour 25€ de l'heure, moins cher pour l'État et plus dans ma poche. » Djamel Guessoum poursuit sa démarche de concurrence. « En interim, j'accompagnais des jeunes placés en hôtel. Ça coûtait 1200€ par mois, pour une qualité minable. J'ai proposé une prise en charge en appartement à 340€ avec maîtresse de maison, éducateurs, gardien de nuit. » Pour recruter, il monte une société anonyme simplifiée, puis pour « être plus conforme au monde du social », il crée l'Association de réinsertion sociale pour l'enfance et

la jeunesse (ARSEJ). Entre 2012 et 2015, le Centre départemental enfance et famille (CDEF) du 93 oriente près de 75 adolescents. « J'ai travaillé avec 38 éducateurs, la moitié était diplômée, les trois quarts auto-entrepreneurs. Je n'avais aucune visibilité, sans ce statut rien n'aurait été possible. » En mai 2015, l'Aide sociale à l'enfance réalise que le département place des enfants dans une structure à laquelle il n'a jamais délivré d'agrément. Fin des orientations. Mais l'Arsej surfe sur l'actualité avec une proposition de prévention de la radicalisation. Cette fois, l'association attend l'agrément de la Protection judiciaire de la jeunesse. My. L.

« J'ai changé de vie, de voiture, de carte de crédit »

« Mon objectif, c'est de régler les problèmes. » Hervé Kurower a passé 19 ans dans l'Éducation nationale, dont 12 en établissement régional d'éducation adaptée comme professeur et surveillant d'internat. Comme il s'enquêtait, il monte en novembre 2009, Consult'educ tout en gardant son poste en institution. Il propose d'intervenir à domicile pour rétablir le lien parents-enfants. Titulaire du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap, il se dit « habitué à gérer des adolescents « difficiles », déstructurés, ayant des problèmes de délinquance ». Pour se faire connaître, le moniteur de plongée sous-marine et instructeur d'arts martiaux accepte de participer à des programmes de télé-réalité. Sous l'œil de la caméra, il intervient auprès de familles en crise présélectionnées par les émis-

sions. Il investit également dans un site internet et des photographies en studio. Au bout de trois ans, il lâche son emploi salarié. « En passant en libéral, j'ai changé de vie, de voiture, de carte de crédit. Je fais deux à cinq suivis par jour, à raison d'une à deux heures par suivi. Il m'arrive de travailler la nuit et les week-ends. Je me déplace principalement dans l'ouest de l'Île-de-

Poser un diagnostic, cela prend dix minutes

France, auprès de catégories professionnelles supérieures. » Lors du premier rendez-vous, neuf fois sur dix, l'adolescent n'est pas prévenu de sa visite. Il s'entretient d'abord avec les parents, puis rencontre le jeune dans sa chambre. Ensuite, il donne des clés pour rétablir l'autorité parentale en accord avec toute la famille. « Pour moi po-

ser un diagnostic ça prend dix minutes, quand les assistantes sociales réfléchissent six mois. En fonction des difficultés, j'interviens une fois, ou régulièrement pendant 2 ans. Je préviens que c'est un engagement financier et que je ne peux pas faire de devis parce que chaque cas est particulier. Parfois il y a des ruptures à cause de l'argent, ça m'embête mais je ne peux pas travailler pour 30€ de l'heure. »

À 52 ans, le consultant éducatif a développé une équipe sur toute la France avec 17 collaborateurs. « La première motivation des gens qui veulent travailler avec moi, c'est le poids de l'institution. En plus, ils sont payés dans les 1500 €. Je leur présente cette activité comme un complément de revenu. » Pour bénéficier de la notoriété de Consult'educ, chaque correspondant régional reverse 60 % de sa prestation à Hervé Kurower.

My. L.

>>> Actuellement, c'est tout et n'importe quoi. Certains sont des éducateurs diplômés, mais beaucoup sont très visibles sur Internet, en revanche c'est plus compliqué de voir leur diplôme. »

Dès les années 90, les AS ont ouvert la voie libérale, mais avec une vraie nuance : le bénéficiaire n'est pas le client. « Ce statut a émergé avec la création des services sociaux interentreprises, explique Béatrice Belabbas, présidente de l'Association du réseau des travailleurs sociaux indépendants créée en 1999. Les juges aux affaires familiales et les services de l'aide sociale à l'enfance nous confient également des enquêtes. En revanche, nous ne faisons pas de service aux particuliers, et je me refuse à facturer des personnes qui doivent être accompagnées par le service public.

Je rencontre régulièrement des éducateurs porteurs de très belles idées, mais ils se heurtent toujours aux deux mêmes questions : où est le client et qui va payer ? » Les éducateurs empruntent donc timidement leur sillon, mais se révèlent de plus en plus nombreux à être tentés, dans l'optique de s'émanciper des lourdeurs de l'institution. Et de gagner plus.

À l'initiative du groupe Facebook « Paroles d'éduc » qui compte 14 454 membres, Frédéric Jantzen est éducateur à l'aide sociale à l'enfance de Paris. Il observe chez ses collègues une demande grandissante de renseignements sur l'installation en libéral. « C'est dans l'air du temps. Dernièrement, lors d'une formation en communication, le formateur a fini par nous présenter l'exercice en libéral comme l'avenir du métier d'éducateur spécialisé et le seul moyen d'être correctement rémunéré. C'est un peu inquiétant, parce qu'en équipe c'est déjà difficile de choisir une orientation pour un enfant, alors si le travailleur social se retrouve seul et tout puissant... »

En 2017, créateur d'Educare conseil à Bordeaux,

Laurent Baltazar annonce le chiffre de cent cinquante éducateurs installés à leur compte. « Je fais des formations pour que nous soyons de plus en plus nombreux et que nous obtenions le remboursement de nos prestations, comme les psychologues viennent de l'obtenir. Le problème, c'est que notre travail peut prévenir les placements en hôpital psychiatrique ou en maison d'enfant à caractère social. Pour les institutions rémunérées au prix journée, c'est une concurrence. L'ASE de Bordeaux m'a d'ailleurs dit de ne pas compter sur elle pour m'orienter des suivis. »

Éducatrice spécialisée depuis dix ans, Aurélie G. (1) hésite à se lancer en libéral. Elle s'est inscrite sur la plateforme Sefaireaider.com, qui réunit d'après ses fondateurs trois cents métiers de service, mais a refusé de franchir le pas malgré les appels de six clients potentiels. « Dans ma ville, il y a très peu d'éducateurs indépendants, ou alors ce sont des spécialistes en coaching, qui font payer très cher et dont je ne partage pas l'approche éducative à la Super Nanny. »

Créateur d'un cabinet d'accompagnement éducatif et social à Rennes, Jérôme Trémorin profite de la publicité des émissions de télé-réalité type « Pascal, le grand frère » ou « Super Nanny », même s'il regrette cette mise en spectacle du métier où l'« éducateur » est présenté comme un sauveur qui a une réponse pour tous les problèmes. « L'accompagnement social, c'est compliqué. Il n'y a pas de miracle, il faut prendre le temps d'étayer la rencontre pour valoriser les compétences de la personne, ou alors on est dans le conditionnement, et ce n'est pas de l'éducatif. »

Myriam Léon

[1] Le nom a été modifié.

Le formateur a fini par nous présenter l'exercice en libéral comme le seul moyen d'être correctement rémunéré



LIEN SOCIAL SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
découvrez suivez partagez likez tweetez



TÉMOIGNAGES

« Une réactivité sous 72 heures, H24 »

« Un éducateur, ça travaille en institution. Moi maintenant, je fais du conseil éducatif. L'institution aurait pu me garder, si elle m'avait un peu plus entendu. » Créateur du Cabinet éducation conseil en février 2009 à Nancy, Matthieu Melchiori se veut inventeur d'un métier. Il en a d'ailleurs fait une franchise. « Le conseiller éducatif prend en compte la globalité des besoins de la famille, explique-t-il. La dynamique d'accompagnement est basée sur le principe de coéducation, les jeunes, les parents et moi sommes partenaires. J'aide la famille à retrouver son énergie, car c'est elle qui détient la solution. » Autre distinction, le conseil éducatif touche un public de classe moyenne, supérieure ou très supérieure qui cherche un intermédiaire entre le médecin de famille et le psychologue. « Je voulais ouvrir cette possibilité aux familles qui souffrent mais ne veulent pas aller vers les institutions, de la même manière que l'on peut choisir l'enseignement public ou privé. » Ces interventions ont rapidement

fait l'objet de reportages dans *Le Monde*, dans l'émission *Zone Interdite*, sur France 3... L'ex-éducateur spécialisé et chef de service en MECS demande 15 000 € de frais d'entrée pour se servir de son concept. Ce prix comprend une formation d'adaptation de sa pratique et le bénéfice de ses outils de communication. Il a une franchise à Paris, une à Metz et une à Sète. « Il y a un besoin énorme de

Le conseil éducatif touche un public de classe moyenne, supérieure ou très supérieure

développer ce type d'intervention sur l'ensemble du territoire. Là où une mesure d'assistance éducative à domicile suppose cinq à huit mois d'attente, nous avons une réactivité sous 72 heures, H24. Nous sommes des acteurs de la prévention quand les parents nous appellent suffisamment tôt. Un gamin qui débloque coûte cher à ses parents et à l'État.

My. L.

« Nous assurons l'amorçage des dispositifs »

Après cinq ans d'expérience en centre d'hébergement d'urgence, en maison d'enfants à caractère social et en centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, Sylla Alhassane n'a pas fini sa validation des acquis d'expérience d'éducateur spécialisé. Après avoir observé les dysfonctionnements des agences d'interim, il a préféré devenir consultant et a monté une structure qui met à disposition des travailleurs sociaux auprès des institutions d'Île-de-France. « Le statut d'au-

to-entrepreneur nous a permis de monter Topéducs corporation. À l'image d'un bureau d'avocats, on a structuré une équipe d'indépendants. » Ce cabinet cible les institutions qui cherchent à externaliser un certain nombre de postes pour évacuer les problèmes d'arrêt maladie, de souffrance au travail, de revendication salariale... Il réunit 84 collaborateurs, assistants du service social, éducateurs spécialisés, moniteur éducateur, maîtresse de maison, veilleur de nuit. « Les opérateurs nous sollicitent pour fournir

du personnel à des structures naissantes. Nous assurons l'amorçage des dispositifs, le temps de mettre en place une équipe pérenne. » Pour ceux qui restent à Topéducs, Sylla Alhassane annonce un revenu net sur une base de 151 heures entre 1 900 et 2 600 €. En revanche, impossible de savoir quelles sont les structures qui recourent à leurs services. « Elles ne veulent pas que ça se sache. Pour elles, c'est un signe de dysfonctionnement interne. » La transparence en marche...

My. L.